## forêt méditerranéenne



## 2<sup>e</sup> Journée d'information et de dialogue sur les Obligations réelles environnementales (ORE)

## Jeudi 7 juillet 2022 - Vergèze (Gard)

**9h30** - Accueil des participants et café de bienvenue à à la salle polyvalente « Espace République » de Vergèze.

**10h00** – Regroupement en voiture et départ pour la visite de terrain.

Site de la première ORE « forêt » volontaire, signée entre Perrier et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Occitanie, impluvium de la Source Perrier, 112 ha : les paysages du site, les engagements de l'ORE, le plan de gestion, l'exploitation sylvopastorale, les premières réalisations...

**12h30 -** Déjeuner offert par Perrier (« Espace République » - Vergèze)

**14h00** – Présentation de la journée et des objectifs *par Charles DEREIX (Président de Forêt Méditerranéenne)* 

**14h10** – L'histoire de l'ORE de Vergèze par ses deux acteurs : Perrier et le CEN. Modalités d'établissement, contenu et effets de cette ORE par Benjamin POILVET (Source Perrier), Emeline OULES et Lionel PIRSOUL (CEN Occitanie).

**14h50** – Le point sur la mise en place des ORE dans les réseaux des CEN

par Vanessa KURUKGY (Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - CEN).

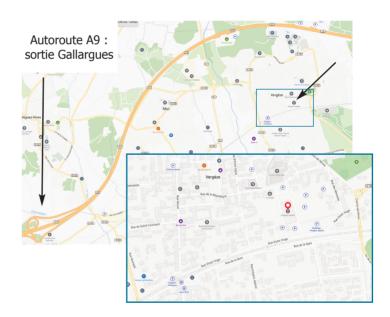
**15h10** – Eléments de bilan et de perspectives sur l'outil ORE par Pascal BARGIARELLI (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)

15h30 - Echanges, débat et conclusion

16h30 - Fin de la journée

Lieu de la réunion : salle polyvalente « Espace République » Parking au 169 rue du Charron 30310 Vergèze Vergèze se situe à mi-chemin entre Nîmes et Montpellier.

Accès par Autoroute A9 : sortie Gallargues.



Gratuit sur inscription
Voir modalités ci-joint ou sur
www.foret-mediterraneenne.org
rubrique «Nos manifestations»

Cette journée est organisée avec la participation et le soutien financier de :







Journée organisée en partenariat avec le CEN Occitanie et grâce à l'accueil de la ville de Vergèze.

## Bulletin d'inscription - Journée du 7 juillet 2022 « Obligations réelles environnementales »

A renvoyer au plus tard pour le 1er juillet 2022 à : Forêt Méditerranéenne 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille France Mél: contact@foret-mediterraneenne.org Nom: ...... Prénom: ..... Organisme: Adresse: Code postal: ...... Ville: ...... Pays: ..... Tél.: ...... Mél: ...... **INSCRIPTION** ☐ Je m'inscris à la journée ORE du 7 juillet ☐ Inscription en ligne ☐ Je participerai au déjeuner ☐ J'en profite pour adhérer à Forêt Méditerranéenne : ☐ 25 € personne physique ou ☐ 40 € personne morale □ et m'abonner à la revue Forêt Méditerranéenne : □ 30€ € **TOTAL: REGLEMENT** ☐ Je vous adresse ci-joint un chèque à l'ordre de Forêt Méditerranéenne ☐ Je vous règle par virement bancaire à La Banque Postale Etablissement: 20041 Guichet: 01008 N° de compte: 1038744J029 Clé RIB: 23 IBAN FR86 2004 1010 0810 3874 4J02 923 BIC: PSSTFRPPMAR (mettre en référence votre nom) ☐ Je vous adresse ci-joint un bon de commande Signature: ☐ Je vous autorise à faire figurer mon adresse email sur la liste des participants (distribuée uniquement sur place). ☐ Je ne souhaite pas que mon adresse email figure sur la liste des participants. **COVOITURAGE** Je souhaite covoiturer : ☐ Je pars de \_\_ ☐ Je propose \_\_\_\_\_ place(s) dans mon véhicule

☐ Je préfère bénéficier d'une place dans un véhicule